

Marseille, le 21 JUIL. 2017

Jean Pierre BOUVET

Conseiller Départemental
Délégué aux Routes et
aux Anciens Combattants

Monsieur Nicolas KOUKAS
Conseiller Départemental
du Canton d'Arles
Hôtel du Département
52, avenue de St-Just
13256 MARSEILLE Cedex 20

Monsieur le Conseiller Départemental,

Vous m'avez fait part de votre satisfaction quant au lancement par le Département de la concertation publique relative au projet de liaison Sud/Est d'Arles entre la RD 35 et la RN 113 qui est compatible avec le futur contournement autoroutier d'Arles. Vous souhaitez par ailleurs, avoir plus d'information sur le calendrier de l'opération.

Le projet de liaison Sud/Est d'Arles fait également l'objet d'une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, organisée sous le contrôle des services de l'Etat, qui comprend une enquête publique.

Au cours de la procédure de concertation, une exposition expliquant le projet sera mise en place, et une permanence sera organisée, accompagnée de la mise à disposition d'un registre.

Ce n'est qu'à l'issue de cette étape que le projet technique pourra être validé, et que les différents marchés publics nécessaires à l'exécution des travaux pourront être mis en publicité.

Le dossier a été transmis au Préfet au début du mois de mai, et les échanges entre services indiquent que l'enquête pourrait se dérouler au dernier semestre 2017. A ce jour, aucune date prévue n'a cependant encore été arrêtée par les services de l'Etat.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de ces prochaines étapes lorsqu'elles se préciseront.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Départemental, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre BOUVET